



## **INFORMATION DE PRESSE**

### **CFE**

#### **Pose de la première pierre du nouvel Hôtel de Police de Charleroi**

La Ville de Charleroi a notifié le 24 mai 2011 au groupe CFE le contrat de type DBFM pour la conception, la construction, le financement et la maintenance du nouvel Hôtel de Police et d'une extension du centre chorégraphique Charleroi-Danses sur le site de l'actuelle caserne DEFELD au boulevard Mayence.

Ce projet, primé au Mipim à Cannes dans la catégorie Best Futura Project, représente un investissement de 70,5 millions d'euros (coûts de construction et frais financiers intercalaires) et un budget annuel de maintenance de 1,3 million indexé pendant 25 ans.

Le permis de construire a été obtenu le 19 mars 2012 et le chantier, qui durera 31 mois, a débuté immédiatement pour être livré en novembre 2014.

La surface totale du projet est de 41.800 m<sup>2</sup> dont 39.500 m<sup>2</sup> pour l'Hôtel de Police comprenant 13.000 m<sup>2</sup> pour la nouvelle tour passive de 20 étages, et 2.300 m<sup>2</sup> pour l'extension de Charleroi-Danses.

Les travaux de construction sont réalisés en entreprise générale par CFE, via ses divisions régionales BPC Hainaut et CFE Brabant. Les sociétés du pôle multitechnique et de maintenance du groupe CFE y participent également.

Alors que les travaux de terrassement généraux sont terminés aux deux tiers et que le radier de la tour est déjà coulé, Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Charleroi, en présence de nombreux représentants des autorités communales et régionales, de la Police et de Charleroi Danses, a posé, ce 12 septembre 2012, la première pierre de ce projet d'envergure.

Les architectes concepteurs, Monsieur Jean Nouvel et MDW Architecture, ont également assisté à cette sympathique manifestation.

CFE est un groupe multidisciplinaire de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels, dont VINCI détient 47% du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg, en Europe centrale ainsi qu'au Moyen Orient et en Afrique. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital DÈME, un des leaders mondiaux du dragage.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet [www.cfe.be](http://www.cfe.be).

#### **Note à la rédaction**

*Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :*

- *Diane Zygaz, Directeur du pôle PPP, tél. +32 2 661 12 55, gsm +32 475 90 00 87, [diane\\_zygaz@cfe.be](mailto:diane_zygaz@cfe.be)*